

Inondation du Flon à Lausanne : (1831)

Autor(en): **J.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 36

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les actions de la Suisse Occidentale.

La semaine dernière a été riche d'événements et d'animation.

Tandis qu'Achille donnait ses spectacles-concerts dans le jardin de Tivoli, que la Tonhalle de M. Barbaroux, dont nous parlerons prochainement, retentissait de joyeuses opérettes dans lesquelles M^{lles} Emilie et Rosa se font applaudir chaque soir, une représentation d'un autre genre et non moins attrayante nous était offerte au Casino-Théâtre, à propos de chemins de fer.

Si les actions étaient en baisse, jamais les actionnaires ne furent plus montés.

Ces derniers prirent place au parterre, au pourtour et dans les loges ; le comité de direction fut mis en scène ; nul n'était au paradis.

Le rideau, depuis si longtemps baissé sur les mystères ferrugineux, se lève. Derrière le comité, le décor représente une forêt sillonnée de sentiers aux mille détours, où l'on court grand risque de se fourvoyer. Le ciel du tableau est sombre ; de noirs nuages s'amassent à l'horizon.

Après diverses propositions pour ou contre cette singulière fusion, tendant à implorer le secours de plus malheureux que soi, un des assistants pose la question de savoir si les actions appartenant à la compagnie sont représentées. Cet incident provoque une discussion orageuse, dans laquelle on cherche à établir la distinction entre les bonnes et les mauvaises actions, entre celles qui sont admissibles et celles qui ne le sont pas.

Un orateur se lève, tenant en main le catéchisme d'Osterwald, celui d'Augsburger n'ayant pas prévu le cas.

« En fait de chemins de fer, dit-il, nous ne connaissons plus la valeur des actions ; il y a fort longtemps déjà qu'un spirituel avocat de Lausanne, affecté de rhumatisme, les utilisait comme papier de pauvre.

» Il y a donc, dans l'espèce, deux catégories d'actions : les *bonnes* et les *indifférentes* ; les bonnes qui ne rapportent rien, vous sont suffisamment connues ; les indifférentes sont celles qui restent dans le portefeuille de la compagnie et gardent leur innocence tant qu'on ne les distribue pas la veille d'une votation.

» C'est du reste ce que définit fort clairement le catéchisme d'Osterwald : *Les actions indifférentes*, nous

dit-il, sont celles qui ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes, mais qui peuvent le devenir selon la manière dont on s'en sert, etc., et la règle qu'on doit observer pour ne pas les rendre mauvaises, c'est de nous en abstenir lorsqu'elles peuvent être une occasion de péché. »

Tout à coup la scène change ; au milieu de la forêt s'ouvre une large éclaircie ; les secrets de la coulisse sont dévoilés ; le parterre s'agite, siffle la pièce et fait table rase du fond et de la forme.

Inondation du Flon à Lausanne.

(1831.)

Le Flon sort d'un versant du Jorat à l'ouest du Chalet-à-Gobet. Pour se rendre de cette hauteur jusqu'au lac, il parcourt un vallon pittoresque, frais, gracieux et dans lequel il forme de nombreuses cascades, entr'autres celles de Sauvabelin et du moulin Creux. Le soir, au coucher du soleil, le bruit de ces chutes d'eau prêtait un charme tout particulier à la vallée du Flon. Le bruit du moulin à foulon, près de la Solitude, contribuait aussi à donner un cachet spécial à ces lieux. Les forêts avaient en abondance des framboisiers, des genévriers et des fraisiers.

Dans ce temps-là, le Flon avait de l'eau.

Il arriva un jour que la science découvrit que les forêts étaient faites en dépit du bon sens ; on élagua les fourrés, on extirpa les arbustes, on fit dans le Jorat des coupes de bois trop fortes. Adieu le murmure des eaux, adieu les parfums de la forêt, adieu le gagne-pain d'enfants du Jorat qui venaient vendre au marché les fraises, les framboises, les myrtilles et jusqu'au genièvre. Les effets de ce nouveau genre de sylviculture ne tardèrent pas à se faire sentir ; le Flon diminua au point de ne plus pouvoir entraîner les immondices, et déjà en 1829, l'eau des plües n'étant plus retenue par les broussailles des forêts, causa des désastres ; il y eut des infiltrations d'eau dans les rocs ; Montmeillan glissa.

En ville, le Flon n'était pas encore voûté, chacun pouvait l'admirer. Saigné par de nombreuses prises d'eau, employées comme force motrice pour les usines, il ne présentait dans son lit principal qu'un mince filet de fange se faisant jour à travers des débris de toute nature.

La jonction du Flon et de la Louve, près du pont de la place Pépinet, présentait sur un espace plus ou moins vague, un désordre qui n'était point un effet de l'art.

La rue du Pré était encombrée de chiens de bouchers aux yeux injectés de sang, rongant d'un air rogue les débris qu'on leur jetait des boucheries. Une population du Guggisberg tenait le haut bout du pavé en talmachant en cochmi-cochmou son harmonieux dialecte. Les pintes y étaient aussi abondantes qu'aujourd'hui. Certes le quartier avait grand besoin d'être déblayé et lavé.

Au milieu de cet amalgame peu romantique se trouvaient néanmoins des maisons d'un certain rang. A l'extrémité nord, la filature de coton de M. Juat, plus bas la grande maison de tannerie Mercier; puis l'imprimerie Vincent; puis le gantier Lubac, qui a laissé des millions; puis le bureau de la *Feuille d'avis*; puis l'imprimerie Blanchard; puis, sur Pépinet, la grande maison de commerce Kohler.

Un matin de septembre 1831, de fort bonne heure, une trombe étant tombée dans le Jorat, le Flon s'accrut si fort que l'eau arrivait jusqu'au parapet qui coulait entre les grandes boucheries et une rue étroite; elle atteignit la clef de voûte du pont de Pépinet. Le bruit des grosses eaux et celui des nombreuses cascades du Flon répercuté par les rochers du Calvaire et de Montmeillan, faisait une étrange musique. Non moins étrange était-il de voir les arbres agités par le vent du courant et par les vagues qui venaient les choquer. Le public n'y prenait d'abord pas garde; mais lorsqu'on vit les huisiers aller chercher le syndic, les municipaux, d'autres employés encore, dans l'église, au milieu du sermon, une angoisse indicible s'empara des fidèles.

C'était un dimanche de grande communion, beaucoup de personnes sortirent avant la fin du service, et ceux qui célébraient la Cène, le firent avec une consternation saisissante.

M. Mercier avait fait construire une voûte sur le Flon, derrière sa maison, et ne prévoyant pas une crue semblable, il avait trop approché sa voûte d'une chute que le Flon fait au nord de sa propriété. L'eau ne trouvant pas assez de place sous la voûte, se répandit dessus, et menaçait d'envahir la rue du Pré. Pour comble de malheur, M. Mercier avait fait fixer en dessus de sa voûte de grandes cuves, dans lesquelles on préparait les cuirs; ces cuves étaient fort profondes et remplies de marchandise. La voûte, attaquée par une masse d'eau formidable, commençait à vaciller; on pouvait prévoir qu'elle s'écroulerait et que tout son matériel, y compris la masse de terre dont elle était couverte et les cuves, obstruerait complètement le lit du Flon. Dans ce cas l'eau envahirait la rue du Pré, dont quelques maisons minées par le courant, menaçaient ruine. On dut les soutenir avec des échaffaudages construits en toute hâte.

Le danger était imminent; rien n'était organisé ni prévu pour les secours. Au lieu de tenir le public à distance, on le laissa envahir la place. Des mes-

sieurs non qualifiés pour diriger les travaux s'arrogeaient, de leur propre chef, chacun de son côté, le commandement. Les ordres les plus baroques se croisaient. Enfin, des pères de famille, gens étrangers à la fabrique, se mirent en devoir de vider les cuves; on attacha à ces volontaires, des cordes, soit pour empêcher le courant de les emporter, soit pour les retirer, si le sol qui tremblait venait à se lézarder. Les cuirs enlevés, ils se proposaient de saper les cuves, afin qu'elles n'obstruasent pas le cours de l'eau, si elles venaient à s'enfoncer. Mais le mortier des voûtes détrempe ne tenait plus; le terrain en dessus avait été entraîné par le courant et, tout d'un coup, plouff! la voûte, les cuves, les travailleurs, tout disparut dans l'abîme. La foule poussa un cri d'effroi et de douleur, puis on se précipita pour sauver les victimes, ou tout au moins pour retrouver les cadavres. Les cris, les pleurs, les sanglots des mères, des enfants, accourus sur les lieux, avaient quelque chose de navrant. Le peuple ne fait pas venir le tailleur, la modiste et jusqu'au perruquier pour se draper dans son deuil et le porter selon les règles des convenances; la douleur du peuple est sincère, poignante et d'autant plus saisissante qu'elle ne trouve pas d'écho.

Le reste de la journée et le lendemain on vit, à des intervalles plus ou moins rapprochés, passer des brancards portant des victimes. On n'a pas entendu parler de collecte en faveur des veuves et des orphelins. Cependant chacun sentait qu'il était dû quelque chose au dévouement et au malheur. La veille de l'ensevelissement on transporta les cercueils dans la salle du conseil communal. Le cortège qui se rendit au cimetière fut singulier; on mit sur les cercueils les instruments de la profession du défunt et son habit d'uniforme.

Tous ces corps sont ensevelis à l'extrémité nord de l'ancien cimetière de Pierre-de-Plan. Une grande plaque de marbre, enchassée dans le mur, indique les noms des victimes. La justice de paix, le greffe et la bourse des pauvres ont fait le reste. J. Z.

Dào grabudzo ào tsemin dè fai.

Po lo tsemin dè fai, c'est coumeint po lo mécanique à écàorè dè Bourneins, cein appartint à n'a société, que tsacon met tant, et pi yen a on part que sont nommâ po coumandâ et po conduire l'affière.

Paret que ia grand teimps que ellia société dào tsemin dè fai est su lo balan et que l'ont dza dû eimprontâ; et portant ne sé pas coumeint cein va, kâ quand qu'on aulè à la gâra, l'ai a adé onna masse dè mondo; et la demeindze! et quand ia onna fête! on ne sâ pas iô sè mettrè. Dussont gâgni destra, vu que ne font crédit à nion. Et tot parâi faut que iaussè dào diâbllo perquie, kâ on a vu su lè papâi que iavâi z'u dào grabudzo pè Lozena, que cein fâ onna brechon dein tot lo canton. Mè su on boquenet informâ cein qu'ein étâi, mâ cein est rudo eimbrouilli.

On m'a de que stu iadzo lo tsemin dè fai allavè